

N°	5	6	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-huit, Le jeudi 13 décembre, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 5 décembre dernier par Mme la Présidente.
- Opération sous mandat de restauration de la continuité écologique : le moulin Rothois à Lannoy-Cuillère Convention avec la SCEA Borgoo-Martin le Loueuses.	Étaient présents ce jour : M. DEWAELE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY. Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEOO, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN
DATE DE LA CONVOCATION :	- Opération sous mandat de restauration de la continuité écologique : le moulin Rothois à Lannoy-Cuillère Sur la commune de Lannoy-Cuillère, au droit du moulin de Rothois appartenant à Monsieur Jean-Michel Gautier, l'EPTB de la Bresle a délibéré en avril 2018 en faveur du portage d'une opération de remise en fond de vallée de la Bresle. Cette opération réalisée sur les terrains du propriétaire du moulin et de la commune de Lannoy-Cuillère doit faire l'objet de conventions de travaux avec les propriétaires concernés et avec l'agriculteur qui occupe le terrain. La convention de travaux N°2018-24 avec les exploitants de la SCEA Borgoo-Martin de Loueuses, agriculteurs impactés par une diminution de terres exploitables est présentée aux membres de l'Institution.
16 novembre 2018	<i>Le conseil d'administration, à l'unanimité, habilite Mme la Présidente à :</i> <i>- - signer la convention de travaux n°2018-24 avec les exploitants de la SCEA Borgoo-Martin de Loueuses (annexée à la présente),</i>
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 26/01/19
Acte exécutoire le : 26/01/19
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,**

Virginie LUCOT-AVRIL
INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com